



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 9 septembre 2021 à 20h à la salle du Prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 3 septembre 2021

PRESENTS : M EVIN P. , M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M GAULTIER J-L, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU C.

Mme JOLIVET C. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 8 juillet 2021 a été approuvé.

PRÉSENTATION DE LA RÉALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR PAR LE BUREAU D'ETUDE ALTÉRÉO

M le Maire donne la parole à M Benoit JARRY du bureau d'étude Altéréo. Les différentes phases pour la réalisation du diagnostic et du schéma directeur des eaux pluviales ont été présentées.

Le bureau d'étude va effectuer un état des lieux et un diagnostic de la situation actuelle pour le bourg de la commune. Il va recenser les différents dysfonctionnements et problématiques rencontrés lors de fortes pluies. Ensuite, plusieurs simulations seront réalisées en tenant compte des futurs lotissements afin d'établir un diagnostic.

Puis, il identifiera les objectifs à atteindre et proposera ensuite plusieurs scénarios afin de diminuer la problématique. Enfin, un planning des actions à mener sera proposé.

Le résultat de l'étude se déroulera fin février.

M le Maire précise qu'une transcription du résultat de cette étude sera communiquée aux habitants.

DECLARATION DE BIEN SOUMI AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 26 juillet 2021 :

- E 774 - 5 Impasse de la Fleurancellerie 152m2

Appartenant à Monsieur Guillaume GABORIEAU (demandée par Maître PENARD à VALLET). Parcelle située en zone Ub.

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien.

Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEVRE ET LOIRE : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 23 JUIN 2021

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 8 juillet 2021, la Présidente de la Communauté de communes Sèvre et Loire lui a transmis le rapport établi par la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 23 juin 2021, portant sur le calcul des charges transférées pour les points suivants :

- Transfert de la gestion de la bibliothèque de La Remaudière au sein du réseau de lecture publique de la CCSL
- Transfert de la compétence gestion de l'école de musique de Vallet.

Pour rappel, dans une Communauté de communes à fiscalité professionnelle unique, la Communauté de communes est amenée à verser ou à recevoir une attribution de compensation via les communes afin d'assurer, pour chaque transfert de compétences, une neutralité budgétaire entre les dépenses et les recettes transférées.

La C.L.E.C.T. a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité. Elle établit un rapport qui est soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 11 communes-membres de la Communauté de communes Sèvre et Loire.

Ce rapport sera adopté définitivement si la majorité qualifiée des communes (soit la moitié des communes représentant les deux-tiers de la population ou les deux-tiers des communes représentant la moitié de la population de l' E.P.C.I.) l'approuve. A l'issue, le Conseil communautaire sera amené à se prononcer sur les montants d'attribution de compensation définitifs pour chaque commune-membre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 23 juin 2021 ci-joint annexé,
- **VALIDE** les tableaux définitifs de montants d'attribution de compensation appliqués aux dates de transfert, tels qu'ils sont présentés au sein du rapport de la C.L.E.C.T.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire relatif à ce sujet.

PERSONNEL COMMUNAL

Création de poste

M le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif territorial à 17h50/35 pour gérer l'accueil de la mairie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **La création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial, au 1^{er} octobre 2021, à 17h50/35 semaine.**
- **Charge** le Maire de la nomination de l'agent par arrêté.

Tableau des effectifs

Considérant la création du poste d'adjoint administratif territorial à 17h50 par semaine.

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2021.

CONTRATS D'ASSURANCES – MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

M le Maire rappelle que le marché des contrats d'assurances arrive à échéance au 31 décembre 2021.

Il convient donc de lancer une nouvelle consultation pour la période 2021 – 2027.

M le Maire informe que le cabinet Riskomnium a été mandaté pour ce dossier.

M le Maire propose donc de lancer une consultation selon la procédure adaptée, avec le calendrier suivant :

- ⇒ Préparation du cahier des charges et publication au journal en septembre
- ⇒ Réception des offres en octobre,
- ⇒ Etude, décision et notification en décembre 2021

Après discussion, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les propositions ci-dessus,
- **MANDATE** le Maire pour lancer la consultation suivant la procédure adaptée,
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces nécessaires au marché, ainsi qu'à la signature et notification des contrats.

Le résultat de la consultation sera présenté en séance du conseil de décembre.

INFORMATIONS DIVERSES

Changement date du conseil municipal

Le conseil municipal du 8 novembre est décalé au 18 novembre.

Antenne

L'antenne Bouygues/SFR va être mise en service courant octobre.

Terrains rue des Tisserands

M le Maire a signé l'achat de la parcelle située rue des Tisserands ce jeudi 9 septembre.

Maison d'Assistantes Maternelles

Un investisseur est prêt à construire rapidement la maison. Une annonce va être publiée sur les réseaux sociaux et le site internet pour rechercher un groupe d'assistantes maternelles désireuses de monter le projet. Il ne faut pas hésiter à partager cette annonce.

Dates élections 2022

Election du président de la république : les dimanches 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

Café - restaurant

Il est ouvert depuis le 6 septembre. C'est une bonne nouvelle, cela redonne de la vie au cœur du bourg.

Il est proposé de réfléchir aux heures d'ouvertures maximales pour le prochain conseil municipal afin de prendre un arrêté du maire.

Bâtiments

Les travaux de ravalement de façade de l'église ont débuté le 8 septembre.

Cet été, une partie de la toiture de l'école publique a été changée. La pose de film solaire sur une partie des châssis des portes et des fenêtres des classes a également été réalisée. Différents travaux ont été effectués pour l'ouvertures du café restaurant, peinture, changement du matériel en panne... D'autres travaux vont être effectués dans les mois à venir.

Zac des Treize Vents

L'entrée de la zone a été reprise par un bicouche. Celle-ci sera refaite dans son intégralité lorsque les différentes entreprises seront implantées.

Belles rencontres

Cette animation aura lieu le 10 octobre. Deux parcours seront proposés aux habitants. Une communication va être faite sur les réseaux sociaux, le site internet, par la distribution de flyers et l'installation d'une banderole.

La commission animation recherche des bénévoles pour suivre les groupes dans les différents parcours.

Hebdo Sèvre et Maine

Mme Isabelle HALLEREAU sera la correspondante de la commune à partir du mois d'octobre.

Atelier de couture

Une nouvelle session est ouverte pour l'ASCR. Il s'agit de cours de couture animés par Mme MICELLI. Ils auront lieu dans la salle de convivialité.

Fracture numérique

La personne recrutée débutera les cours d'informatique au mois d'octobre. Un article a été mis dans le bulletin pour inviter les habitants à s'inscrire.

Eco mobile

Le graff sera réalisé par des artistes locaux. Ce projet sera proposé à des personnes intéressées. Ils définiront le thème et le dessin. Cet atelier durera 4 heures environ. C'est l'artiste qui réalisera la fresque sur le mur.

Un lieu doit être déterminé soit la médiathèque, les services techniques, ...

L'œuvre restera au moins trois ans puis s'effacera progressivement.
Le coût de cette réalisation sera entre 1500 et 2000 €.

Danse du présent

Une représentation de danse a été proposée aux personnes âgées suivie par la SAAD sur notre commune. Le spectacle a également été joué dans les différents EPAD de la communauté de commune Sèvre et Loire.

Cour de récréation de l'école publique

Un rafraîchissement a été effectué sur les jeux de la cour cet été. Un bac à sable sur pied a été installé pour remplacer l'ancien bac à sable non conforme. Le point de rassemblement qui se situe derrière la périscolaire est matérialisé par panneau.

Point sur la rentrée

La rentrée semble s'être bien passée sur les deux écoles. Le nombre d'élèves est de 160 répartis sur les deux écoles :

- 82 sur l'école Clément Pellerin
- 78 sur l'école du Sacré-Cœur.

La pause méridienne : 153 enfants inscrits à la pause méridienne :

- 77 de Clément Pellerin
- 76 du Sacré-Cœur.

Le fonctionnement reste le même qu'en fin d'année dernière, le protocole sanitaire qui concerne la restauration scolaire n'étant pas allégé, à savoir 3 services par salle et des horaires décalés pour les deux écoles (pause méridienne de 11h30 à 13h00 pour l'école du Sacré-Cœur, de 12h00 à 14h15 à l'école Clément Pellerin – TAP inclus).

Les TAP : 79 inscrits au TAP (dont 3 occasionnels).

5 ateliers vont être proposés aux enfants.

Journée nettoyage d'automne

Cette journée est organisée le 18 septembre par le conseil municipal d'enfants. Plusieurs parcours sont prévus dans la commune pour ramasser les déchets. A l'issue de cette matinée, les participants seront invités à un verre de l'amitié. Pour ceux qui désirent poursuivre la journée, pique-nique convivial et après-midi jeux en partenariat avec Croc'Loisirs.

Médiathèque

La médiathèque va rouvrir le mercredi matin et après-midi, le samedi et le dimanche matin. Le pass sanitaire est exigé. L'association recherche des bénévoles pour gérer la médiathèque de la commune.

Voirie

Un bicouche a été réalisé sur les routes du village des Alouettes et de l'impasse de la Fleurancellerie.

Le département souhaite que la piste cyclable soit effacée au niveau des chicanes prévues rue du stade et de l'école. Les élus ne comprennent pas l'avis du département. Le cimetière a été agrandi pour créer une allée supplémentaire pour de nouveaux emplacements. La terre décaissée a été étendue derrière le colombarium pour installer par la suite des caves urnes et un jardin du souvenir.

La cabane pour les moutons a bien avancée. Il devrait y avoir à partir de la fin de mois 2 à 3 moutons mis à disposition par la commune de La Remaudière.

La nouvelle station d'épuration est presque terminée. Elle est active en partie depuis cet été.

Les travaux concernant la création du muret le long de la salle de sport ont débuté. Un parement de pierres sera posé dessus.

De nouvelles places de parking ont été créées à l'entrée de la rue des Corbetières.

Les têtes de ponts dans les virages en direction des villages de la Raponnière et de la Doricière ont été nettoyées.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La Communauté de Communes Sèvre et Loire organise une consultation des habitants sur l'environnement et les changements climatiques jusqu'au 30 novembre. Pour y répondre, il faut aller sur le site internet de la communauté de communes.